



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 22

Le jeudi 30 mars 2017

9 h 30

Salle Champlain - 110, avenue Laurier ouest

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 27 avril 2017 dans le rapport 21 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent : Présidente : D. Deans
Vice-président : R. Brockington
Conseillers : R. Chiarelli , G. Darouze , K. Egli , M. Fleury ,
T. Nussbaum , S. Qadri , M. Qaqish

Absent : Conseiller J. Mitic

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 21 - le 16 février 2017

CONFIRMÉ

PRÉSENTATIONS

1. MUSÉE BYTOWN : CÉLÉBRATION DE 100 ANS DE SERVICE À OTTAWA
À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

Que le Comité des services de protection et d'urgence reçoive ce point à titre informatif.

Robin Etherington, directrice générale du Musée Bytown, fait une présentation orale sur le 100^e anniversaire de l'établissement. Elle aborde plusieurs points et remercie la Ville de son soutien indéfectible.

Les membres du Comité posent quelques questions d'ordre général sur la façon dont le musée a réussi à augmenter l'achalandage et sur ce qu'il fait pour demeurer actuel et conserver sa solidité financière. L'établissement dispose d'un budget total de 650 000 \$, composé notamment d'une subvention de fonctionnement de 315 000 \$, de subventions provinciales et de subventions de projets. Il respecte son budget chaque année.

La présentation est REÇUE telle quelle.

2. COMMISSION DES ALCOOLS ET DES JEUX DE L'ONTARIO – APERÇU
À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

Que le Comité des services de protection et d'urgence reçoive ce point à titre informatif.

Rebecca Castillo, chef, permis d'alcool et admissibilité, et Jeff Longhurst, directeur, permis et enregistrement à la Commission des alcools et des jeux de

l'Ontario, font une présentation PowerPoint sur les règles et les pratiques associées au service de boissons alcoolisées. Copie de la présentation est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, les membres du Comité posent diverses questions. Le conseiller Fleury fait remarquer que les pouvoirs de la Commission peuvent entraîner des coûts pour la Ville (développement des services d'autobus, police, etc.). Il demande comment cela fonctionne dans le reste de la province. Rebecca indique que dans 99 % des cas, les heures fixées par la Commission ont une incidence sur la municipalité. Ils exigent qu'il s'agisse d'un spectacle. Elle mentionne que la ville concernée n'a pas à adopter une résolution, mais les requérants doivent aviser la police, et leurs représentants entretiennent de bonnes relations avec le personnel municipal.

Les participants discutent aussi de la prolongation des heures fixées et des coûts connexes.

On demande si la CAJO collabore avec les services de santé locaux : oui, ils participent au processus.

La présentation est REÇUE telle quelle.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL ET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL POLITIQUES ET SOLUTIONS TECHNIQUES

3. PROPOSITION DE NOM COMMÉMORATIF – PARC SUSANNA-KEMP

ACS2017-CCS-GEN-0015

STITTSVILLE (6)

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande que le Conseil municipale approuve l'attribution du nom « Parc Susanna Kemp » à un futur parc du secteur d'aménagement Abbotsville.

ADOPTÉE

4. PROPOSITION DE NOM COMMÉMORATIF – PARC LEE-BOLTWOOD

ACS2017-CCS-GEN-0014

STITTSVILLE (6)

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande que le Conseil municipale approuve l'attribution du nom « parc Lee-Boltwood » à un futur parc du secteur d'aménagement Abbottsville.

ADOPTÉE

SERVICE DE PLANIFICATION, D'INFRASTRUCTURE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5. DROITS D'APPELLATION LIÉS AUX COMMANDITES – COMPLEXE RÉCRÉATIF GOULBOURN

ACS2017-PIE-ED-0005

STITTSVILLE (6)

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

- 1. d'approuver la proposition de transfert des droits d'appellation de Cardel Homes, visant à renommer le Complexe récréatif Goulbourn « Complexe récréatif Cardel Rec – Goulbourn »;**

2. **d'autoriser le directeur général, Loisirs, Culture et Installations à mettre la dernière main aux ententes sur les droits d'appellation concernant le Complexe récréatif Goulbourn et à signer ces ententes, en consultation avec le greffier municipal et avocat général, comme l'indique ce rapport.**

ADOPTÉE

ARTICLES DES CONSEILLERS

CONSEILLÈRE MCKENNEY

6. **RAPPORT D'INFORMATION SUR LE STATUT DE VILLE REFUGE**
ACS2017-CCS-CPS-0002 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services de protection et d'urgence reçoive ce rapport à titre informatif.

La présidente Deans introduit brièvement le point, indiquant que le rapport venait de la conseillère McKenney, qui prendra la parole.

Faisant un rappel au Règlement, le conseiller Egli signale que le rapport fait état d'une motion à venir. Il indique que si motion il y a, il faudrait la déposer maintenant. La présidente Deans répond qu'à sa connaissance il n'y a aucune motion, et qu'il s'agissait d'un rapport d'information.

La conseillère McKenney mentionne que les politiques de statut de ville refuge comportent deux éléments importants, et que la Ville essaie de bien comprendre le concept. Elle dit que quand des membres de la population feront appel aux services municipaux, on ne leur demandera pas leur statut d'immigration. S'ils

sont questionnés à ce sujet, ils ne seront pas tenus de répondre. Elle indique en outre qu'il n'y a pas de motion à ce sujet.

Le Comité reçoit les intervenants suivants, qui présentent des points de vue très similaires. Des 29 intervenants, un seul s'oppose au projet. Les principaux points discutés sont énumérés après la liste des intervenants.

1. *Siffan Rahman – Centre de santé communautaire Somerset Ouest
2. Mohammad Zakaria Khan – Ottawa Muslim Association
3. *Leighann Burns – Maison Harmony
4. *Dillon Black et Andrea Balfour – Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes et Initiative : une ville pour toutes les femmes
5. *Jamie Liew – Avocat spécialisé en droit de l'immigration et des réfugiés
6. *David Moffette – Professeur, Département de criminologie, Université d'Ottawa
7. Toby Sanger – Économiste, Syndicat canadien de la fonction publique
8. Révérend S.K. Moore – Bethel-St. Andrew's United Church
9. Révérend Anthony Bailey – Parkdale United Church
10. *Khaled Salam – Comité du sida d'Ottawa
11. *Carrie Lynn Poole-Cotnam – Syndicat canadien de la fonction publique (secteur des services sociaux de l'Ontario)
12. Rabbi Bolton – Ottawa's Reconstructionist Community
13. Leslie Emory – Réfugié 613
14. Jennifer Ridgley – Professeure adjointe, Université Carleton
15. *Révérend Andrew Jensen – Knox United Church
16. Angelo Spezzano (défavorable) – Il relate l'histoire de son grand-père, qui est arrivé légalement par bateau en 1968 et a dû faire beaucoup d'efforts pour se faire une vie au Canada. Il estime que tout le monde devrait se trouver ici légalement et s'oppose à l'adoption d'un statut de ville refuge.

Le Comité suspend la séance à 13 h 25 pour faire une pause-repas et la reprend à 14 h 10.

17. Thierry Harris – Fédération des associations communautaires

18. *Paul Champ – Champ & Associates – Avocat

19. Yavar Hameed – Hameed Law

20. Angella MacEwen

21. *Bilan Arte – Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

22. *Emma Buchanan

23. *Ibrahim Musa – Comité d'engagement jeunesse d'Ottawa

24. Joan Auden – First Unitarian Congregation of Ottawa

25. *Aditya Rao et Karen Cocq – Réseau Ottawa ville sanctuaire

26. Sean McKenny – Conseil du travail d'Ottawa et du district

27. Aidan Parchelo

28. Ashley Russell – Catalpa Co-op

29. Kailee Brennan (commentaires lus par Aditya Rao)

[Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe.]*

Des commentaires écrits ont été reçus des intervenants suivants :

- 1. Participants de la rencontre mensuelle à Ottawa de la Société religieuse des amis (Quakers) (favorable)*
- 2. Ottawa-Carleton District School Board (favorable)*
- 3. Fédération des associations civiques d'Ottawa (favorable)*
- 4. Consistoire d'Ottawa – Église Unie du Canada (favorable)*
- 5. Lucille Marcantonio (défavorable)*

Voici les points soulevés par la majeure partie des intervenants appuyant le concept de ville refuge :

- Ce statut rassure les personnes vulnérables qui cherchent de l'aide médicale, un logement, de l'aide financière, etc.
- Vu la hausse de la violence et de la discrimination visant les réfugiés, il favorise un sentiment de sécurité et d'inclusion.
- Il revêt une plus grande importance pour les femmes et les enfants.
- Certaines études indiquent que ce concept engendre peu de coûts supplémentaires, voire réduit les coûts dans les villes ayant adopté un statut de ville refuge.
- Il s'agit d'une obligation morale.
- Le statut permet d'offrir des services à des personnes déjà en difficulté.
- C'est une question de droits de la personne.
- Il nécessite que l'on enseigne au personnel de première ligne à faire preuve de compassion et à comprendre les personnes ayant besoin d'aide.
- Il contribue à inspirer confiance dans un pays étranger et une nouvelle culture.

Après les interventions, les membres du Comité présentent leurs questions et commentaires.

- Les échanges sont riches et constructifs.
- On demande s'il faut avoir un statut d'immigration pour recevoir des vaccins : non, la vaccination est ouverte à tous; le statut n'est pas demandé.
- On demande s'il existe des conflits potentiels, sur le plan juridique, avec les programmes provinciaux et fédéraux. Cette question devra être étudiée, mais la divulgation du statut d'immigration est obligatoire pour certains programmes comme Ontario au travail.

- La conseillère McKenney ne prévoit pas tenir un vote aujourd'hui ni prochainement.
- On demande quels sont les pouvoirs du Conseil en ce qui a trait à l'orientation et à la conduite de la police. Les Services juridiques répondent que le Conseil n'a pas le pouvoir de donner des directives à la Commission de services policiers d'Ottawa.
- En ce qui concerne les programmes récréatifs de la Ville, peu de données sont recueillies, et celles-ci se limitent à l'information nécessaire à l'administration du programme. Plus de 50 % des données sont recueillies dans un cadre de libre-service, et elles portent uniquement sur les questions requises pour le programme. Elles ne traitent donc pas de l'immigration, de la citoyenneté, etc.
- On demande quelles seraient les attentes des partenaires des Services communautaires de la Ville. La municipalité a plus de 400 partenaires et ne les oblige pas à recueillir des renseignements sur le statut. La province l'exige toutefois pour certains programmes, comme les services de garde d'enfants et le programme Ontario au travail.
- On demande quelles sont les implications – juridiques et autres – d'une politique qui consiste simplement à ne pas poser de question. Selon les Services juridiques, on ne sait pas encore; il faut étudier davantage la question.
- On demande s'il est exact que la police ne vérifie pas proactivement le statut d'immigration des gens. Seule la police pourrait répondre à cette question.
- Les services municipaux sont offerts à tous. Les gens seront traités avec respect peu importe leur statut d'immigration.
- La conseillère McKenney fait une synthèse : la question n'est pas de savoir si des gens se font refuser des services, mais ce qui se passerait s'ils ne se manifestaient pas. Il faut trouver un moyen de calmer leur peur, et la façon la plus facile de le faire est de déclarer que la Ville a comme politique de ne jamais divulguer leur statut. D'autres villes l'ont fait. C'est une question de formation de personnel, c'est peu coûteux et

ça porte des fruits. Le jeu en vaut la chandelle.

- La présidente Deans conclut : merci aux membres du grand public qui sont venus aujourd'hui. Nous avons eu une importante discussion aujourd'hui. Les intervenants affirment que les gens ont peur, et la municipalité a le devoir d'atténuer leurs craintes. L'un des devoirs les plus importants de la Ville est d'assurer le bien-être des résidents. On nous a indiqué que des gens avaient peur de faire appel aux services municipaux, et nous avons un rôle à jouer pour trouver une solution pour que personne ne soit citoyen de seconde zone.

La présentation est REÇUE telle quelle.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 17 h 05

Coordonnateur du comité

Président